



Notre réf.: 6440599/2025/EM/SG-CIR-PR

15 septembre 2025

Annexe: 1

Objet: Plan de réorganisation de l'OMM – Invitation à une réunion d'information

Madame, Monsieur,

Comme nous en avons informé les membres du Conseil exécutif lors de la soixante-dix-neuvième session de ce dernier, l'Organisation météorologique mondiale (l'OMM) fait actuellement l'objet d'une réorganisation stratégique afin de mieux servir ses Membres en intégrant davantage les sciences du temps, du climat, de l'eau et de l'environnement selon une approche axée sur le système Terre. Cette transformation s'inscrit dans le contexte des incertitudes financières auxquelles est confronté le système des Nations Unies et concorde avec l'Initiative ONU80, qui vise à créer un système des Nations Unies plus souple et mieux adapté aux besoins.

Le plan de réorganisation, que j'ai approuvé le 6 août dernier, est résumé en annexe à toutes fins utiles.

Pour plus d'informations, je vous invite à participer à une réunion en ligne le 19 septembre 2025:

- 1) Hémisphère Est: 9 h 00-9 h 45 (CEST)/7 h 00-7 h 45 (UTC)

Un service d'interprétation sera assuré en anglais, en chinois et en russe.

- 2) Hémisphère Ouest: 16 h 00-16 h 45 (CEST)/14 h 00-14 h 45 (UTC)

Un service d'interprétation sera assuré en anglais, en arabe, en espagnol et en français.

Lien Zoom pour se connecter aux deux séances: <https://wmo-int.zoom.us/j/99483481484?pwd=iSvir9QDEM0T4Yf8fHhdu7EFGfHPCu.1>

Numéro d'identifiant de la réunion: 994 8348 1484

Code d'accès: 786910

Parallèlement, et comme indiqué dans une précédente lettre circulaire (réf.:6434311/2025/EM/SG-CIR-PR), l'OMM a publié les 22 août et 5 septembre des avis de vacance de poste liés à ce plan de réorganisation. Ces vacances peuvent être consultées sur la [plate-forme de recrutement en ligne](#) de l'OMM.

Je vous saurais gré de bien vouloir diffuser ces avis de vacance le plus largement possible.

Aux: Représentants permanents des Membres de l'OMM

cc: Conseillers en hydrologie

Je vous remercie du soutien constant que vous apportez à l'Organisation et j'espère que vous serez en mesure de participer à cette réunion d'information.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'CS' or similar, written in a cursive style.

Celeste Saulo
Secrétaire générale

Transformation du Secrétariat – Aperçu des réformes

Réformes de l'OMM – Contexte: Face à l'évolution des défis mondiaux, à la demande accrue d'approches intégrées du système Terre et de la science à l'appui des services ainsi qu'aux incertitudes financières croissantes, la Secrétaire générale a lancé une transformation stratégique du Secrétariat de l'OMM afin de renforcer la résilience institutionnelle et d'optimiser l'allocation des ressources.

Cette réorganisation globale vise à améliorer la prestation de services et à renforcer les capacités techniques et scientifiques afin de garantir une adaptation constante aux priorités des Membres. Les mesures qui en découlent sont représentatives de l'engagement de l'OMM en faveur d'une gestion financière saine, d'un pouvoir mobilisateur durable et d'un soutien à l'efficacité de l'ensemble du système des Nations Unies dans le cadre de l'Initiative ONU80. Ces réformes traduisent à la fois l'engagement de l'OMM en faveur de l'Initiative ONU80 et la nécessité de développer une approche cohérente d'unification de l'OMM s'agissant des services météorologiques, hydrologiques et climatologiques.

Il est important de noter que plusieurs réformes fondamentales ont été lancées en 2024, établissant le cadre de la transformation plus large du Secrétariat qui est présentée aujourd'hui, en 2025. Ces premières mesures comprenaient la restructuration de la haute direction, avec une redéfinition des rôles et des responsabilités du Secrétaire général adjoint et du Sous-Secrétaire général. En outre, d'autres changements ont été apportés concernant la création du Bureau du Conseiller juridique, indépendant, et de la Division du Contrôleur et des services de gestion.

Les réformes de 2024 répondaient à des recommandations de longue date des organes de contrôle. Elles ont contribué à renforcer l'environnement de contrôle interne de l'OMM, à améliorer la transparence et à préparer l'Organisation aux changements plus vastes apportés en 2025 et récapitulés ci-dessous.

«OMM unie» ("One WMO"): Auparavant, le Secrétariat de l'OMM se composait d'une série de départements distincts, dont chacun avait son propre mandat, sa propre direction et ses propres flux de travail. Cette structure a non seulement permis la spécialisation, mais elle a également favorisé la fragmentation et les doublons, et a limité de façon critique la collaboration transversale, ce qui a souvent entravé la capacité de l'Organisation de répondre efficacement aux besoins des Membres et à l'évolution des défis mondiaux.

La réorganisation de 2025 marque un tournant décisif vers l'approche «OMM unie». L'initiative «OMM unie» vise à créer un cadre organisationnel unifié et intégré qui élimine les cloisonnements institutionnels et favorise la synergie entre toutes les activités de l'OMM.

Fondamentalement, cette transformation repose sur l'adoption d'une approche unique du système Terre, sachant que les services météorologiques, climatologiques, hydrologiques et environnementaux sont interconnectés et doivent être fournis par le biais d'une coordination sans discontinuité.

Aperçu des principales réformes spécifiques

- **Deux départements intégrés:** Dans le cadre de cet effort de modernisation, nous créons une structure plus rationnelle et moins surchargée au sommet en regroupant nos quatre départements programmatiques en deux départements intégrés et en supprimant plusieurs postes de direction, tout en renforçant nos capacités techniques et scientifiques dans les domaines prioritaires. Le Département des données et prévisions du système Terre et le Département des sciences, des services et du développement des capacités remplacent les anciens Départements des infrastructures, des services, des sciences et

de l'innovation et des services aux Membres, ce qui permet une collaboration interdisciplinaire et réduit les frais généraux. Ce changement structurel reflète l'abandon délibéré des activités cloisonnées au profit d'une approche unifiée du système Terre, dans laquelle les services météorologiques, hydrologiques, climatologiques et environnementaux sont traités comme des composants interdépendants d'un cycle de valeur unique.

- **Bureau de la coordination régionale:** Le nouveau Bureau de la coordination régionale rend directement compte au plus haut niveau de l'Organisation, à la Secrétaire générale. Il veille à ce que les activités de mobilisation des Membres et de prestation de services soient décentralisées, adaptées et conformes aux priorités régionales. Ce changement vise à donner aux bureaux régionaux de l'OMM une plus grande autonomie et une meilleure capacité opérationnelle, de façon qu'ils apportent un soutien sur mesure conforme aux priorités propres à chaque Région. Il inclut le déploiement de gestionnaires de projets sur le terrain pour mobiliser des ressources, piloter des initiatives et collaborer de manière proactive avec les partenaires régionaux et mondiaux.
- **Intégration administrative:** Le Secrétariat a regroupé ses principales fonctions administratives en trois divisions unifiées: la Division des partenariats pour le développement et de l'exécution des programmes, la Division des ressources humaines et des services internes et la Division du Contrôleur et des services de gestion. Une telle intégration permet d'assurer une plus grande concordance stratégique entre la mobilisation des ressources, la mise en œuvre des programmes et la responsabilité organisationnelle. Par exemple, en regroupant les relations avec les donateurs, les partenariats public-privé et l'exécution des programmes au sein d'une structure de direction unique, l'OMM veille à ce que le financement et l'exécution soient coordonnés, ce qui renforce la transparence et améliore les résultats. De même, l'intégration des ressources humaines, des achats, des voyages et des services de conférence dans une même division favorise l'établissement d'un cadre administratif plus souple et davantage axé sur les personnes.
- **Bureau de la communication générale et des partenariats:** La communication et la mobilisation des parties prenantes sont centralisées au sein du Bureau de la communication générale et des partenariats, ce qui garantit la cohérence des messages et la mise en place d'une stratégie de sensibilisation. Ce bureau sera chargé de la sensibilisation à l'échelle mondiale, de la communication de crise, de la diffusion de messages internes et de la mobilisation des parties prenantes, en faisant concorder toutes ces activités avec les priorités stratégiques de l'OMM.
- **Impacts financiers:** La réorganisation du Secrétariat de l'OMM est motivée non seulement par la nécessité de moderniser et d'intégrer les opérations, mais aussi par les réalités financières pressantes et la crise de liquidités potentielle auxquelles l'Organisation est confrontée. Dans un contexte d'incertitudes budgétaires croissantes, l'OMM a reconnu qu'il était impératif de réduire les coûts tout en préservant son mandat principal.

Principaux résultats financiers:

- Suppression de 68 postes, dont plusieurs postes de haut niveau (D-2, D-1, P-5) et des fonctions administratives qui se recoupent.
- Création de 49 nouveaux postes, stratégiquement alignés sur les priorités émergentes, telles que la coordination régionale, la transformation numérique et l'intégration du système Terre.
- Réduction nette de 19 postes, dont 12 aux niveaux D-2, D-1 et P-5, ce qui permet d'alléger le Secrétariat et de le rendre plus agile.

Économies – Dépenses de personnel:

- 5,2 millions de francs suisses économisés chaque année au titre des dépenses de personnel financées via le budget ordinaire.
- Cela représente 10,3 % du budget initial des dépenses de personnel et 7,5 % du budget annuel total de l'OMM (sur la base du budget pour 2026 approuvé par le Conseil exécutif à sa soixante-dix-neuvième session).

Autres économies:

- Des économies et des gains d'efficacité supplémentaires sont en cours de détermination dans le cadre de l'élaboration du budget supplémentaire qui sera présenté à la session extraordinaire de 2025 du Conseil exécutif. Alors que des réductions dans tous les postes de dépenses sont en cours d'examen, les économies et les gains d'efficacité consistent principalement à réduire les frais de voyage et les dépenses liées au personnel à court terme et aux consultants.
- Les gains d'efficacité et économies supplémentaires prévus devraient représenter environ 3,0 % du budget annuel total de l'OMM (sur la base du budget pour 2026 approuvé par le Conseil exécutif à sa soixante-dix-neuvième session).
- Outre les gains d'efficacité susmentionnés, et conformément aux buts de l'Initiative ONU80, l'OMM coopère depuis longtemps avec d'autres institutions du système des Nations Unies et participe activement à neuf des initiatives de rationalisation de grande envergure du Comité de haut niveau sur la gestion (HLCM) des Nations Unies. Voici quelques-uns des principaux domaines de coopération entre l'OMM et d'autres organismes du système des Nations Unies, axés sur les gains d'efficacité tant pour l'OMM que pour l'ensemble de ce système:
 - les fonctions d'ombudsman et de responsable de l'éthique, qui sont externalisées et confiées à l'ONU afin d'offrir des services cohérents et de haute qualité de manière rentable;
 - l'externalisation auprès du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) du progiciel de gestion intégré (ERP) et du traitement des salaires, des domaines qui correspondent à deux des initiatives de rationalisation de grande envergure du HLCM adoptées par l'OMM avant le lancement de l'Initiative ONU80;
 - les achats via le Groupe des activités communes d'achat (CPAG), afin de tirer parti du pouvoir d'achat et de négociation combiné des organismes du système des Nations Unies établis à Genève pour en retirer des avantages communs.

- **Impacts sur le personnel:** Conformément aux pratiques administratives et juridiques en vigueur du système des Nations Unies, le Secrétariat de l'OMM veille à ce que tous les membres du personnel concernés par la réorganisation soient dûment informés, consultés et impliqués tout au long du processus. Le personnel s'est vu offrir de multiples possibilités de contribution et de retour d'information, comme suit:

- Consultation: Le personnel a pu formuler des commentaires et des suggestions par l'intermédiaire d'une équipe spéciale comprenant des représentants de l'Association du personnel. Cette dernière a maintenu une communication directe avec le personnel et l'a informé régulièrement des discussions et des résultats de l'Équipe spéciale.
- Communication régulière: Parallèlement, trois assemblées générales ont été organisées pour informer le personnel des défis actuels et de la réorganisation, afin de garantir un dialogue transparent et d'instaurer un climat de confiance.
- Plate-forme de transparence numérique: Afin de renforcer la transparence et l'accès aux informations, l'OMM a créé un site intranet sur le Hub de l'OMM, où le personnel

peut consulter des documents, des calendriers et des annonces en lien avec la réforme. Cette plate-forme sert de ressource centrale pour impliquer le personnel et garantit que tous les membres du personnel sont informés des faits nouveaux en temps réel. Cette page intranet contient aussi des informations sur les mesures spéciales mises en place pour les fonctionnaires qui choisissent de quitter l'OMM.

Le personnel, y compris les personnes touchées par la réorganisation, a également accès à des services de soutien indépendants et confidentiels. Il peut demander une assistance gratuite auprès du Bureau des conseillères et conseillers du personnel, du Bureau de l'Ombudsman et du Bureau de l'aide juridique au personnel, et entamer un processus de revue de direction. Il peut recourir à ces services pour l'aider à gérer cette transition, faire état de ses préoccupations et recevoir des conseils sur ses droits et ses possibilités.

Il est important de noter que ces services sont externes à l'OMM et fonctionnent indépendamment de sa structure de direction. Il est ainsi garanti que ces mécanismes sont exempts de conflits d'intérêts ou d'influences indues, ce qui renforce l'engagement de l'OMM en faveur de l'équité, de la transparence et de la protection des droits du personnel, conformément aux normes administratives et juridiques du système des Nations Unies.

Outre le site intranet général, qui fournit des mises à jour sur la réforme, l'OMM a créé une page intranet dédiée aux services de soutien. Cette plate-forme permet d'accéder à des informations et à des ressources, ce qui garantit une sensibilisation et un engagement en temps utile.

Conclusion

La réorganisation du Secrétariat de l'OMM en 2025 représente une transformation nécessaire, entreprise en réponse à l'évolution des demandes au plan mondial, à la nécessité de remédier aux inefficacités opérationnelles et aux incertitudes financières croissantes. En adoptant l'approche «OMM unie», l'Organisation s'éloigne des structures fragmentées et cloisonnées au profit d'un cadre plus intégré, plus souple et plus transparent.

Cette réorganisation n'est pas seulement stratégique, elle est aussi fondamentalement responsable sur le plan financier. Avec une réduction nette de 19 postes et des économies annuelles prévues de 5,2 millions de francs suisses en dépenses de personnel, l'OMM renforce sa gestion financière tout en préservant son mandat principal. Ces économies seront réinvesties dans des domaines à fort impact, tout en axant les stratégies de mobilisation des ressources sur le soutien aux activités de base et l'autonomisation régionale, de sorte que l'OMM reste adaptée à l'objectif visé et aux priorités des Membres.

L'ensemble de ces réformes permet à l'OMM de jouer un rôle de premier plan, avec davantage de cohérence, d'efficacité et d'impact s'agissant de la prestation intégrée de services météorologiques, hydrologiques, environnementaux et climatologiques qui répondent de manière déterminante aux besoins de ses Membres. Grâce à cette transformation, l'OMM reste une organisation indispensable, réactive et financièrement viable, apte à relever les nouveaux défis tout en continuant d'offrir sans interruption des services de grande qualité à tous ses Membres.
